

gré tout, du gouvernement, l'assurance que les normes d'innocuité ne baisseront pas et que toutes les précautions possibles seront prises en matière d'inspection et d'analyses.

L'hon. M. Basford: Vous avez cette assurance.

M. Yewchuk: Merci beaucoup. Jusqu'à maintenant on a surtout mis l'accent sur la question du prix. On a peu parlé des méthodes que le gouvernement devrait prendre pour agrandir et renforcer ses installations d'inspection afin de garantir aux médecins et à leurs clients le maintien des normes d'innocuité et de qualité.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, avant de commencer à discuter de la position de notre parti relativement à ce bill, je pense que je devrais dire quelques mots au sujet du discours que vient de prononcer le député qui a parlé au nom de l'opposition officielle. Si ce discours n'a pas été écrit par les représentants de l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques, il aurait certainement pu l'être. Les députés qui se trouvaient au comité qui a consacré plus de deux ans à l'examen de la question des prix et de l'innocuité des médicaments—un comité qui a entendu les instances de médecins, de pharmaciens, de représentants de fabricants de produits pharmaceutiques et de la Direction des aliments et drogues—ces députés, dis-je, sauront que le ministère a trouvé autant d'infractions aux normes à imputer aux grandes sociétés, aux sociétés bien connues, qu'il en a trouvées à imputer aux sociétés qui vendent ce qu'il est convenu d'appeler des médicaments non brevetés. Aussi, le député a-t-il tort quand il laisse entendre que si nous restreignons l'usage des médicaments non brevetés et laissons le champ libre aux autres sociétés, le public n'aurait pas à se préoccuper d'innocuité. Cela a été prouvé lors des audiences prolongées que le comité a tenues.

M. Yewchuk: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois que le député m'accuse d'avoir dit que je voulais restreindre la vente des médicaments non brevetés. Je n'ai pas dit cela.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, j'ai écouté les propos du député. Je sais que si les députés lisent demain le *Hansard*, ils verront qu'il a bien dit que nous devrions nous préoccuper de l'innocuité...

M. Yewchuk: J'invoque encore le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois devoir répéter que j'appuie toute mesure qui réduirait le prix des médicaments, mais non pas aux dépens des normes de qualité de ces médicaments.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il n'y a pas lieu d'invoquer le Règlement, car le député pourra de nouveau prendre part au débat s'il pense qu'il a été cité erronément ou mal interprété par le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). Selon moi, on devrait permettre au député de Winnipeg-Nord de poursuivre son discours.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je suis heureux que vous ayez décidé que le Règlement n'était pas véritablement en cause car je suppose que je pourrais maintenant invoquer le Règlement pour dire que si le député...

Des voix: Règlement.

• (9.20 p.m.)

M. Orlikow: J'oubliais qu'il était contraire au Règlement de commenter les remarques faites à la Chambre par un député. Certes, si le député insinue que lui et son parti sont les seuls à s'inquiéter de l'innocuité des médicaments, c'est dire que les autres ne s'en soucient pas, ce que je nie.

A propos du bill, je signale que les membres de notre parti se trouvent dans une situation un peu étrange. Nous allons appuyer le bill et voter pour lui, même si nous ne croyons pas...

Une voix: Bravo!

M. Orlikow: Je vois que le député de Burnaby... où est-il? Quel est son nom? Quand je le vois m'appuyer je commence à penser que je dis quelque sottise, car je ne suis pas souvent d'accord avec lui. Nous allons appuyer ce bill, car il représente un pas dans la bonne voie. Je réussirai, je crois, à prouver facilement que ce bill, de même que les autres mesures que le gouvernement a prises ou se propose de prendre, contribueront très peu à réduire le prix excessif que doivent payer les Canadiens pour les médicaments d'ordonnance.

C'est un sujet qui prête peu à discussion. Le prix que doivent payer les Canadiens pour les médicaments d'ordonnance est beaucoup trop élevé. Des prix exorbitants et déraisonnables sont imposés par les fabricants de produits pharmaceutiques au Canada et dans les